



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 68512

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le fait qu'il y a quelques années un projet de création d'un escadron de gendarmerie mobile avait été élaboré avec une implantation à Metz au siège de la légion de gendarmerie, ce qui avait pour objectif de renforcer les moyens de l'état major de cette légion. Un terrain avait même été plus ou moins retenu et elle souhaiterait qu'il lui indique quel est l'état d'avancement de ce dossier.

### Texte de la réponse

En 1989, le regroupement à Metz de l'escadron de gendarmerie mobile 13/7, dispersé entre Thionville et Rustroff-les-Sierck, avait été envisagé. Toutefois, après étude, ce projet a été abandonné et cet escadron a été regroupé à Thionville, conformément à la décision ministérielle du 29 janvier 1991. En conséquence, le ministre de la défense informe l'honorable parlementaire qu'il n'est pas prévu de créer un escadron de gendarmerie mobile à Metz.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68512

**Rubrique :** Gendarmerie

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 novembre 2001, page 6266

**Réponse publiée le :** 7 janvier 2002, page 59